

Troyes

PROJET PEDAGOGIQUE

Vacances d'automne

du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2025

AL PELTIER



Pôle Famille et Proximité
Direction de l'Enfance, de l'Education et de la Jeunesse
Service Enfance Jeunesse
Espace Audiffred -1 rue de la Tour -10000 Troyes
<https://famille.troyes.fr/Troyes>

☎ 03 25 42 68 06



SOMMAIRE

I.	Introduction	1
II.	Carte de sectorisation	4
III.	Présentation du quartier des Chartreux	6
IV.	Caractéristiques du public	8
V.	Les objectifs du projet pédagogique	10
VI.	Fonctionnement des temps	11
VII.	Rôles et missions	14
VIII.	Plannings	17



I. INTRODUCTION

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. *(chiffres INSEE 2021)*

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEdT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEdT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la **CTG** afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La **CTG** repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les **accueils périscolaires** les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes ») ainsi que des **accueils de loisirs** périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

✓ **Objectifs éducatifs** (extrait du Projet Éducatif)

1. **Favoriser l'épanouissement personnel** : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. **Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales** : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. **Respect des identités et des cultures** : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. **Préparation à la vie en société** : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. **Respect du milieu naturel** : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Le Projet Pédagogique

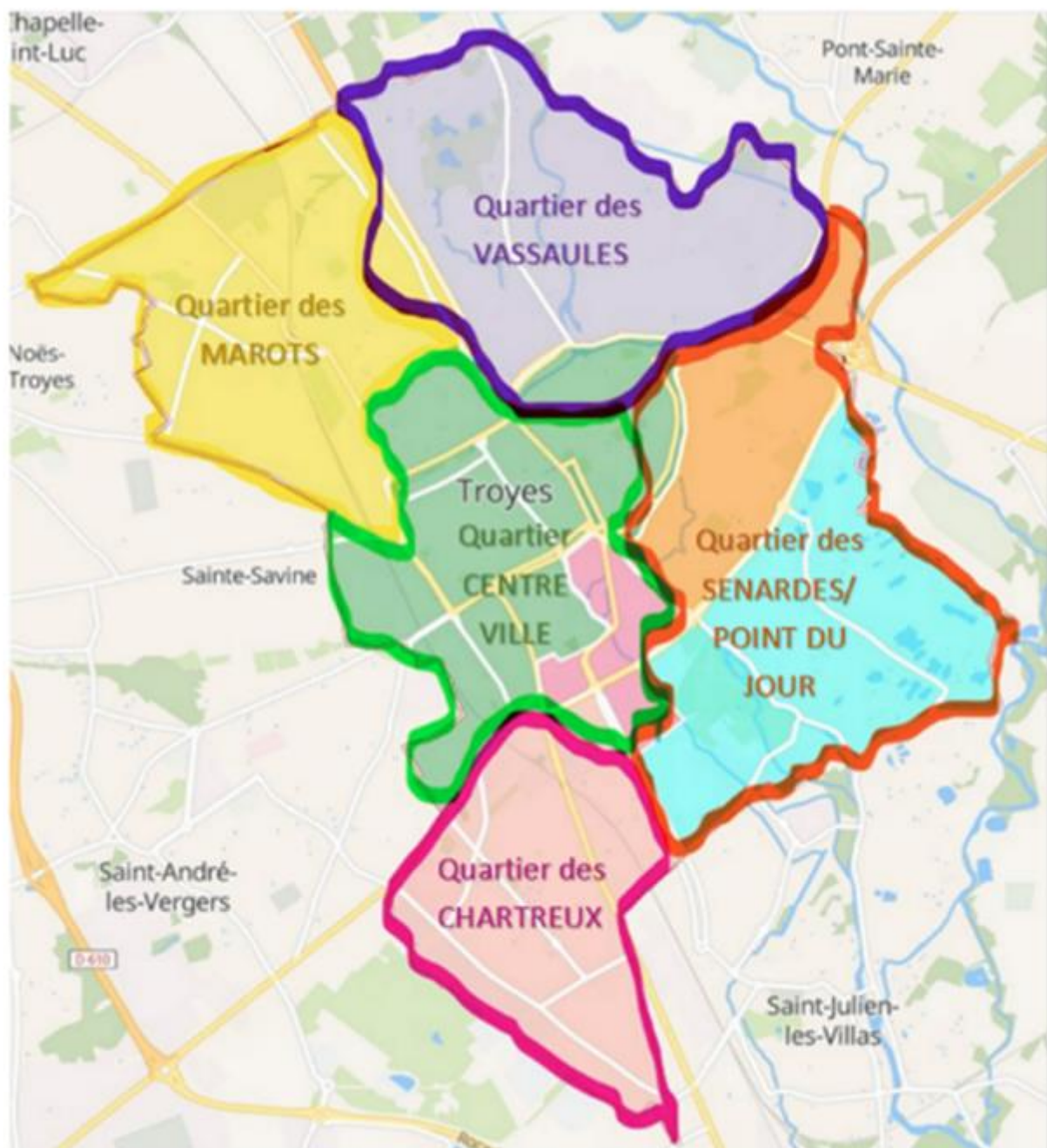
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les **Accueils de Loisirs** municipaux (AL) sont un mode d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires et périscolaires, offrant une continuité éducative. Non sectorisés, ils fonctionnent le mercredi et s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

II. CARTE DE SECTORISATION :



Ecoles : Ferry, Charles Chevalier, Pasteur/ Accueil de loisirs : Marots



Ecoles : Marcel Pagnol, Blossières Charles Dutreix, De Letin / Accueil de loisirs : Point du Jour et Sénardes



Ecoles : 14 Juillet, Jean Jaurès, Paradis, Jean Macé, Diderot/ Accueil de loisirs : Jules Guesde



Ecoles : Tauxelles, Louis Dumont, Preize, Millard, Kleber/ Accueil de loisirs : Louis Dumont et Vassaules



Ecoles : Jacques Yves Cousteau, Georges Charpak, Paul Bert/ Accueil de loisirs : René Peltier

Plan du quartier des **Charteux**

SAINT-ANDRÉ-
LES-VERGERS

Ecole maternelle et élémentaire Paul Bert/
Restaurant scolaire

Ecole maternelle et élémentaire Jacques-Yves Cousteau/
Restaurant scolaire

Gymnase Edouard Vaillant

Complexe Henri Terré



Etablissement Intergénérationnel / Accueil de loisirs René Peltier

Ecole maternelle et
élémentaire Georges
Charpak/ Restaurant scolaire

Centre de la Petite Enfance

Maison
Petite
Enfance
Quebec

Maison de
quartier : Etat
civil/Médiathèque
/Protection
Maternelle
Infantile

ROSIÈRES-
PRÈS-TROYES

Carrefour de la
Pointe à la Grosse

III. PRESENTATION DU QUARTIER DES CHARTREUX

Les Chartreux est un quartier prioritaire, ci-dessous quelques chiffres **INSEE 2018**:

- 4147 habitants du quartier des Chartreux, sont des personnes en difficultés d'emploi.
- 1838 logements locatifs sociaux
- 58.1% de ménages. En effet, le taux de chômage y est très élevé, il représente 50,5 % pour cette population de ménages.

Les habitants sont pour la majorité jeunes (41% d'individus âgés de moins de 25 ans, 20% d'individus âgés de plus de 60 ans), et locataires de leur logement. Ils représentent 95,9 % de locataires dont la majorité en HLM. Le paysage urbain de ce quartier compte 1842 logements sociaux.

Le quartier bénéficie d'une offre variée de restaurants et commerces de proximité. Il est desservi par des lignes de bus.

Au centre du quartier se trouve une Maison Petite Enfance (MPE) et l'espace intergénérationnel. Les enfants qui fréquentent les dispositifs périscolaires et extrascolaires sont accueillis dans les locaux scolaires ou/et dans des infrastructures municipales de proximité (*salles de classe, d'activité, cours d'école, bibliothèque, médiathèque, conservatoire, parcs, cosec, piscines, gymnases*). Ces accueils sont organisés en multisites, regroupant plusieurs écoles :

- Ecole hors Réseau d'Education Prioritaire : Paul Bert,
- Ecoles en Réseau d'Education Prioritaire Jacques Yves Cousteau, Georges Charpak.

	Maternelle	Elémentaire
Paul Bert	5, rue Edouard Vaillant 03 25 82 46 03	5, rue Edouard Vaillant ☐ 03 25 82 29 87
Jacques Yves Cousteau	77, av Edouard Herriot 03 25 82 00 90	77, av Edouard Herriot 03 25 82 43 94
Georges Charpak	2, rue de Québec 03 25 82 31 83	4, rue de Québec ☐ 03 25 82 16 13
Accueil de loisirs René Peltier	110B, avenue Édouard Herriot 06.11.37.59.10	



La Maison de quartier en son centre a pour but de redonner au quartier une identité forte ainsi qu'une offre de services équitables et efficaces. Elle est un accueil de proximité où l'on trouve une mairie annexe et une médiathèque.

L'accueil de loisirs est implanté au sein de l'espace intergénérationnel René PELTIER et les locaux sont mutualisés. La restauration collective est organisée au sein du restaurant scolaire de l'école Charpak, en self pour les primaires.

A proximité :

- Le gymnase E. Vaillant est accessible pour les activités physiques et sportives sous conditions de réservation.
- Le parc complexe Henri Terré s'étend sur plus de 14 hectares et présente une bulle de verdure à proximité du quartier. Que ce soit durant l'accueil de loisirs ou dans le cadre des activités « Mes Découvertes », les enfants ont pour habitude de s'y rendre.

Les atouts du site :

- Une salle d'escrime
- Le stade d'athlétisme
- Une piste de BMX (400 m)
- Terrain de tennis
- Une halle multisports de plus de 5 000 m² avec une partie escalade de niveau international
- Plusieurs Cosec
- La piscine des Chartreux



Sur le secteur plusieurs associations sont implantées :

- Association des enfants malades,
- Association sportive des Chartreux
- Amicale Laïque des Chartreux Troyes...



IV. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC :

	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté	Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser Perte des dents de lait
Psychologique et intellectuel	Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Veut pas ! Non ! » Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants	Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées	Sensible à la justice : doit être équitable Susceptible et sensible Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toutes les réponses A l'esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition

CONSTATS ET INTENTIONS :

Les enfants et les jeunes du quartier se connaissent grâce à l'école et aux activités périscolaires. Ces environnements sont propices à l'apprentissage social et à la création de liens. L'accueil de loisirs offre des opportunités supplémentaires pour se rencontrer dans un cadre moins formel, favorisant les interactions sociales.

Un vrai point fort : plusieurs membres de l'équipe travaillent aussi dans les écoles du secteur. Cela permet une meilleure connaissance des enfants et des familles. Les liens entre école, centre de loisirs et familles sont plus faciles, plus naturels. Cela favorise la confiance, la communication et la continuité dans l'accompagnement des enfants.

Lors de mes rencontres avec les directeurs des écoles du secteur, un même constat est revenu à chaque fois : bien qu'il y ait assez de poubelles dans les cours, les équipes éducatives retrouvent souvent des déchets par terre. Quand on interroge les enfants, on ne comprend pas vraiment pourquoi ils ne les jettent pas, car ils ne donnent pas de réponse. Pour répondre à ce problème, l'équipe d'animation a commencé à animer des ateliers sur le recyclage pendant six mercredis sur la période mai/juin 2025. Les enfants ont montré beaucoup d'intérêt et de curiosité. C'est pourquoi, l'équipe d'animation souhaite profiter de cette période de vacances pour renforcer et développer ce projet de sensibilisation.

Nos intentions pour cette période :

- ✚ Sensibiliser les enfants à trier les déchets
- ✚ Leur faire prendre conscience de l'intérêt du tri



V. LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Objectif général :

- ☞ Amener les enfants à devenir des citoyens responsables en les sensibilisant à la gestion et au tri des déchets

Objectifs opérationnels :

- ☞ Sensibiliser les enfants à l'importance du tri des déchets.
- ☞ Identifier les différents types de déchets et les poubelles correspondantes
- ☞ Découvrir le parcours des déchets (du tri au recyclage).
- ☞ Montrer que certains déchets peuvent avoir une seconde vie.
- ☞ Développer des comportements co-responsables.

Moyens mis en place :

- ☞ Intervention de la SDEDA et de la Régie des quartiers pour des ateliers ludiques et pédagogique
- ☞ Visite de la recyclerie de Bréviandes pour découvrir le parcours des objets et leur seconde vie
- ☞ Visite du centre de tri de la Chapelle St Luc pour découvrir comment sont triés nos déchets
- ☞ Atelier découverte de l'abeille et de son habitat pour sensibiliser à la préservation de l'environnement
- ☞ Fabrication de poubelle spécifique pour les écoles de secteur (Charpak et Cousteau) les poubelles seront installés et mises en place après les vacances
- ☞ Ateliers manuels de réutilisation de déchets
- ☞ Grands jeux, quizz
- ☞ Sortie médiathèque, il était une fois... sur la thématique de la nature

Critère d'évaluation :

- Les enfants reconnaissent les différentes poubelles de tri
- Les enfants peuvent expliquer ce que deviennent les déchets triés

L'évaluation se fera via des observations par les animateurs, des échanges, une fresque collective, et sous forme de jeux.



VI. FONCTIONNEMENT DES TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTASCOLAIRES

a) L'organisation de la journée du mercredi et des vacances scolaires

La journée à l'accueil de loisirs :

- Accueil en journée complète sans repas :

Les enfants sont accueillis de 8h00 (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h00).

- Accueil en journée complète avec repas :

Les enfants sont accueillis de 8h00 (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) à 18h00 (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h00)

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimums dans le trimestre qui suit le 1^{er} jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et douze ans maximum au 31 août de l'année en cours. La scolarité n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 6 ans. (Art.1 règlement intérieur accueils de loisirs).

L'organisation des A.L. nécessitant notamment la mobilisation d'animateurs pour l'encadrement des enfants et le cas échéant l'organisation du transport, pour chaque période, une date limite d'inscription est arrêtée :

- au plus tard 7 jours calendaires pleins avant la fréquentation (extrait du règlement intérieur art.3)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école maternelle ou élémentaire publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire. **Ce temps est déclaré auprès de la SDJESVA.**

Le taux d'encadrement d'un groupe d'enfants, assoupli par la signature du Projet Educatif De Territoire, est porté à :

Les mercredis :

- 1 animateur pour 14 enfants élémentaires
- 1 animateur pour 8 enfants maternels

Les vacances scolaires :

- 1 animateur pour 12 enfants élémentaires
- 1 animateur pour 8 enfants maternels

Journée type à l'accueil de loisirs René PELTIER

8H00 - 09H15

Accueil échelonné des enfants
(Installation des salles/des coins/jeux libres/
Les enfants sont mélangés)

9H15 - 11H30

Rangement des activités du temps d'accueil
Séparation des tranches d'âges
Retour à l'accueil de loisirs Mes rituels « je peux
exprimer mes émotions, organiser la vie
quotidienne, choisir mes activités et donner mon
avis
Activités / Evènements / Sorties

11H30 - 13H30

- Rangement et retour au calme
- Temps de repas
- Jeux libres

13H30 - 16H15

Temps calme

Activités / Evènements / Sorties

16H15 - 17H00

Retour au calme - Goûter
Evaluation de la journée des ateliers et du
ressenti des enfants

Pour les 3-6ans

13h30 - 15h30 : temps de sieste
15h30 - 15h45 : levé/rangement

b) La santé

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

Ville de Troyes - Tarifs 2025

applicables à compter pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs			Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)	
			Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	Δ	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	Δ	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	Δ	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	Δ	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	Δ	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	Δ	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	Δ	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	Δ	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 €	Δ	500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 €	Δ	700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 €	Δ	900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 €	Δ	1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 €	et	plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 €	Δ	500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 €	Δ	700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 €	Δ	900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 €	Δ	1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 €	et	plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas						
	Quotient familial					
0 €	Δ	300 €	2,20	2,40	2,25	2,45
301 €	Δ	500 €	2,60	2,90	2,65	2,95
501 €	Δ	700 €	3,30	3,60	3,35	3,65
701 €	Δ	900 €	4,40	4,80	4,50	4,90
901 €	Δ	1 100 €	5,30	5,70	5,35	5,80
1 101 €	et	plus	6,60	7,20	6,70	7,30

Les directeurs-coordonateurs des dispositifs périscolaires et extrascolaires

L'équipe pédagogique est essentielle pour mettre en œuvre une démarche éducative centrée sur les droits de l'enfant, cela joue un rôle central dans la gestion et la direction des accueils.



L'élaboration et la conduite du projet pédagogique :

Garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués. En collaboration avec l'équipe d'animation, ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.

La gestion réglementaire et administrative :

Toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

L'animation de l'équipe pédagogique :

En coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.

La prise en compte de l'enfant dans sa globalité :

Ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant. La communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité

Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, met en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

Les animateurs périscolaires et extrascolaires

Ils sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement.



Assurer la sécurité physique et affective des enfants :

En respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.

Conduire des activités :

En élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants.

Engager une démarche pédagogique :

Par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes pédagogiques variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

L'animateur relai au sein des écoles assure la liaison, la remontée d'information entre les animateurs sur site et le coordonnateur référent

Savoirs

Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques.

Connaissance de la réglementation, liée à la sécurité et l'encadrement des publics (voir fiches « mémos » affichées dans vos structures (déplacements, activités spécifiques ...) et en annexes.

Connaissances des enfants (besoins et possibilités physiques, intellectuelles, sociales, rythme biologique).

Connaissance de l'organisation (règlement intérieur, vie quotidienne, travail en équipe ...).

Savoir-être

Être un adulte référent :

- Attitude appropriée et comportement exemplaire
- Tenue vestimentaire adaptée
- Langage adapté
- Cohérence dans les attitudes bienveillance et respect des règles et des personnes

Être réactif et à l'écoute :

- Adaptabilité
- Analyse de situation
- Prise de recul
- Capacité à se remettre en question

Être en capacité de communiquer et d'informer avec les enfants, avec l'équipe, en direction des familles, avec les partenaires.

Faire preuve d'initiative et d'autonomie en étant force de proposition.

Participer aux temps de préparation, de formation, d'échange de pratique.

Savoir-faire

Proposer 1 activité en rapport avec le projet pédagogique en prenant en compte les besoins et attentes des publics.

Préparer 1 animation adaptée au milieu, au public, aux règles de sécurité (prévoir le matériel, réaliser 1 fiche d'activité).

Animer en donnant du sens à l'activité, en suscitant l'implication du public, en transmettant des consignes claires, en veillant au respect des règles de sécurité et du matériel, en s'adaptant aux imprévus.

Encadrer 1 groupe lors des différents temps de la journée (adapter ses méthodes pédagogiques, savoir gérer les conflits).

Clôturer son activité (ranger, évaluer son intervention).

S'investir dans sa structure en construisant une relation de qualité avec les enfants, en participant activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique.

b. Documentation : à consulter et prendre en compte

Procédure incendie :

<https://eqrco.de/a/YdaZSA>



Pour plus
d'informations

Pour plus
d'informations

Mémos réglementation

- Baignade en piscine aménagées et surveillées
- Déplacement à pied de jour
- Déplacement à vélo de jour
- Déplacement à trottinette sans moteur
- Déplacement en véhicule 7 ou 9 places
- Déplacement en bus/car
- Utilisation d'objets dits « dangereux »

<https://eqrco.de/a/2gMDT2>



Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

<https://eqrco.de/a/59efWU>



Pour plus
d'informations



Fiches missions :

- Encadrement du temps méridien
- Encadrement du temps cartable
- Encadrement des garderies matin et soir
- animateur(trice) Accueils de Loisirs troyens

<https://eqrco.de/a/tdk54W>



Pour plus
d'informations

Règlements intérieurs

- Mon Accueil de Loisirs
- Mon périscolaire
- Ma restauration scolaire

<https://eqrco.de/a/FAdeBg>

Pour plus
d'informations

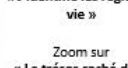


XVII. PLANNINGS

Service Enfance Jeunesse
Programme des activités de vos enfants pour
La semaine du 20 au 24 octobre 2025
« Les Héros du Tri en Mission ! »

Accueil de Loisirs René PELTIER
 110 BIS, av. Edouard Herriot
 10 000 Troyes
 06 11 37 59 10
 8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Mes rituels : Je peux exprimer mes émotions, organiser la vie quotidienne, choisir mes activités et donner mon avis					
3/5 ans	A la rencontre de l'accueil de loisirs « J'identifie les règles de vie »  Jeu de coopération	Sortie Piscine (pour 10 enfants)  « Vase avec fleurs en matière recyclée » 	GRAND JEU « Parcours du tri » 	Sortie Piscine (pour 10 enfants)  « Je crée mon camion de ramassage des déchets » 	Jeu de parcours « Le relai du tri »  Jardinage écolo 
6/12 ans	A la rencontre de l'accueil de loisirs « J'identifie les règles de vie » Zoom sur « Le trésor caché de la Terre »  Jeu de ballon	« Je fabrique des animaux avec du matériel recyclé »  Bingo du tri	Sortie piscine (pour 16 enfants)  Sortie visite de la recyclerie de Breviande et atelier découverte de l'abeille et de son habitat	Multi sports  Sortie visite de la recyclerie de Breviande et atelier découverte de l'abeille et de son habitat	Le grand jeu « Le quizz écolo »  Je construis ma voiture à la médiathèque des Chartreux

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

Service Enfance Jeunesse
Programme des activités de vos enfants pour
La semaine du 27 au 31 octobre 2025
« Les Héros du Tri en Mission ! »

Accueil de Loisirs René PELTIER
 110 BIS, av. Edouard Herriot
 10 000 Troyes
 06 11 37 59 10
 8h-18h

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Mes rituels : Je peux exprimer mes émotions, organiser la vie quotidienne, choisir mes activités et donner mon avis					
3/5 ans	A la rencontre de l'accueil de loisirs « J'identifie les règles de vie »  Jeu de ballon	Sortie Piscine (pour 10 enfants)  « Je fabrique mon robot écolo » 	Intervention de la SDEDA pour une sensibilisation sur les déchets (vidéo, quizz, parcours...) Sortie à la médiathèque (à partir de 5 ans) « Il était une fois...histoire d'halloween »	Sortie Piscine (pour 10 enfants)  Jeu de relai « Sauvons notre terre ! » Atelier modelage	Journée de partage 3-12 ans  Jeux de musique Karaoké Quizz Jeu de ballon
6/12 ans	A la rencontre de l'accueil de loisirs « J'identifie les règles de vie »  Zoom sur « Le trésor caché de la Terre »	Intervention de la SDEDA pour une sensibilisation sur les déchets (vidéo, quizz, parcours...) Jeu de coopération « Le dessin mystère »	Grand jeu de l'oie géant  Sortie Piscine (pour 16 enfants) 	Comment sont triés nos déchets ? Visite du centre de tri à la Chapelle St Luc. Atelier jeu de société 	Sortie Piscine (pour 16 enfants)  Gôûter animé

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr